

aux lieu et place du dit John Morel, dont la commission comme seul régistrateur a été révoquée-

—Le 12 mars 1898, Louis de Gonzague Lachaine et Joseph Antoine Théberge, tous deux de Saint-Jérôme, ont été nommés conjointement régistrateur de la division d'enregistrement du comté de Terrebonne.

—Le 14 mai 1898, Edwin F. Currie, de Bedford, a été nommé régistrateur de la division du comté d'enregistrement de Missisquoi, aux lieu et place de Harvey Beatty, dont la commission a été révoquée.

FLAVIEN-JEAN-BAPTISTE DUPONT

Le notariat a perdu, le 12 mars dernier (1898), un de ses membres les plus distingués dans la personne de M. Flavién-Jean-Baptiste Dupont, député du comté de Bagot à la Chambre des Communes du Canada.

M. Dupont était en route pour Lowell, dans l'Etat du Massachusetts, par la ligne du chemin de fer du Grand-Tronc, sur un convoi qui allait à une vitesse de 40 milles à l'heure, lorsque le char dans lequel il se trouvait fut culbuté en bas d'un remblai d'une hauteur de trente pieds. M. Dupont fut relevé tout ensanglanté et conduit à Sherbrooke, où il mourut quelques jours après.

M. Dupont était né à St-Simon en 1847, et fit ses études au collège de Saint-Hyacinthe. Il fut admis à la pratique du notariat le 3 octobre 1873, et ouvrit son étude à St-Liboire, dans le comté de Bagot, où il est toujours demeuré jusqu'au tragique accident que l'on sait.

En 1876, M. Dupont fut appelé pour la première fois à représenter le comté de Bagot à l'Assemblée législative de Québec. Défait en 1878, il fut élu député aux Communes du Canada pour le même comté en 1882, lors de la résignation de l'honorable M. Mousseau qui venait d'être appelé à Québec comme premier ministre. En 1891 et en 1896, M. Dupont fut réélu par acclamation.

M. Dupont était très populaire dans son comté où il s'occupait activement des intérêts de la classe agricole. Il comptait au nombre de membres les plus influents de son parti, et il n'y a pas de